

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atelier Yoga pour enfants

GS/CP/CE1/CE2

Le yoga est une excellente façon d'évacuer les tensions corporelles et mentales. Accessible à tous, le yoga ne requiert pas d'aptitude particulière. Cet atelier est dispensé par Julie, praticienne certifiée, qui proposera à vos enfants de découvrir le yoga kundalini. Chaque cours commence par des kriyas (séries de postures) proposés de manière ludique, qui permettent de travailler différentes parties du corps. Les séances contiennent aussi des mouvements de danse et l'expérimentation des vibrations sonores pour faire circuler l'énergie. Un vrai rendez-vous avec soi !

L'Atelier a lieu le vendredi de 16h45 à 17h45 (1h)

à partir de la semaine du 11 septembre et jusqu'à la semaine du 17 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le vendredi 1^{er} septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Yoga.

Email: _____ Portable (*personne à contacter*): _____

Montant de la cotisation : 352€ TTC (TVA 20%) pour l'année 2023-24 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 352€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (*20€ supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 186€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif.

Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atelier danse hip-hop

CE1/CE2/CM1/CM2

L'atelier de danse hip-hop s'inscrit dans la découverte de son corps et de sa créativité. Cet atelier permettra aux enfants de se découvrir, d'apprendre en s'amusant tout en exploitant aussi leurs propres limites. Il offrira aux enfants une ouverture sur le monde en leur faisant découvrir plusieurs styles de danses et de musiques, et en leur permettant de déployer leur plein potentiel (coordination, équilibre, rythme, souplesse...). Cet atelier est dispensé par Laïla, danseuse chorégraphe originaire du Danemark.

L'Atelier a lieu le mardi de 16h45 à 17h45 (1h)

à partir de la semaine du 11 septembre et jusqu'à la semaine du 17 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le vendredi 1^{er} septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier danse hip-hop.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 352€ TTC (TVA 20%) pour l'année 2023-24 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 352€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (20€ sup. de frais de traitement) : 2 chèques de 186€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif.

Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atelier Arts du Cirque

MS/GS/CP/CE1

Le cirque est unique. Tout en étant un jeu, c'est aussi la recherche de l'équilibre, du rythme, de la patience, de la concentration, de la créativité. Le corps et l'esprit sont sollicités en même temps, ce qui en fait une activité très complète. Les séances de cirque comprennent : échauffements, assouplissements, gainage, équilibres, acrobaties, jonglage divers (assiettes, balles, foulards,...)

Le cours est dispensé par Juliette, circassienne multi-disciplinaire formée en école de cirque et animatrice jeunesse en milieu scolaire et parascolaire.

L'Atelier a lieu le jeudi de 16h45 à 17h45 (1h)

à partir de la semaine du 11 septembre et jusqu'à la semaine du 17 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le vendredi 1^{er} septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Arts du Cirque.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 352€ TTC (TVA 20%) pour l'année 2023-24 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 352€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (20€ supp. de frais de traitement): 2 chèques de 186€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atelier Multi-sports – Football & Basketball

CP/CE1/CE2

Acapelart propose un atelier multi-sports à vos enfants, pour qu'ils puissent découvrir 2 sports différents et complémentaires. Le football, sport collectif, améliore le tonus, développe endurance, résistance, équilibre et coordination. Le basketball équilibre le collectif et l'individuel et favorise la prise de responsabilité. Il permet également de tonifier les muscles et stimuler le coeur. Tous deux nécessitent une bonne entente de groupe, ce qui renforce l'esprit d'équipe. Cet atelier est dispensé par Yoan, professeur de sports diplômé qui travaille dans différentes structures auprès des jeunes.

L'Atelier a lieu le jeudi de 16h45 à 18h15 (1h30)
à partir de la semaine du 11 septembre et jusqu'à la semaine du 17 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le vendredi 1^{er} septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Multisports CP/CE1/CE2.

Email: _____ Portable (*personne à contacter*): _____

Montant de la cotisation : 392€ TTC (TVA 20%) pour l'année 2023-24 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 392€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (*20€ supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 206€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atelier Multi-sports – Football & Basketball

CM1/CM2

Acapelart propose un atelier multi-sports à vos enfants, pour qu'ils puissent découvrir 2 sports différents et complémentaires. Le football, sport collectif, améliore le tonus, développe endurance, résistance, équilibre et coordination. Le basketball équilibre le collectif et l'individuel et favorise la prise de responsabilité. Il permet également de tonifier les muscles et stimuler le coeur. Tous deux nécessitent une bonne entente de groupe, ce qui renforce l'esprit d'équipe. Cet atelier est dispensé par Yoan, professeur de sports diplômé qui travaille dans différentes structures auprès des jeunes.

L'Atelier a lieu le mardi de 16h45 à 18h15 (1h30)
à partir de la semaine du 11 septembre et jusqu'à la semaine du 17 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le vendredi 1^{er} septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Multisports CM1/CM2

Email: _____ Portable (*personne à contacter*): _____

Montant de la cotisation : 392€ TTC (TVA 20%) pour l'année 2023-24 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 392€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (*20€ supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 206€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informé par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atelier d'Eveil musical

PS/MS/GS/CP

Au travers d'activités ludiques, l'atelier d'éveil musical a pour objectif de faire découvrir à l'enfant le monde sonore, stimuler son imagination et sa créativité. Ils sont présentés dans un esprit récréatif où le jeu, associé à la découverte, donne la possibilité aux enfants de « vivre la musique » avant tout. Les séances d'éveil font appel aux facultés sensibles de l'enfant telles que la perception auditive, tactile et visuelle, le rythme, la coordination, l'orientation, la capacité d'écoute et de concentration.

L'atelier est dispensé par Clément, musicien guitariste et animateur d'ateliers dans diverses structures, qui saura transmettre sa passion de la musique dans la joie et la bonne humeur !

L'Atelier a lieu le mardi et le vendredi de 16h45 à 17h45 (1h)

à partir de la semaine du 11 septembre et jusqu'à la semaine du 17 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le vendredi 1^{er} septembre (sous réserve des places disponibles)

par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier d'éveil musical : le mardi le vendredi (*selon places disponibles*)

Email: _____ Portable (*personne à contacter*): _____

Montant de la cotisation : 352€ TTC (TVA 20%) pour l'année 2023-24 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 352€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, jour & activité)

Règlement en 2 fois (*20€ supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 186€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informé par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atelier « Découverte de l'image »

CE1/CE2/CM1/CM2

Cet atelier a pour volonté d'observer le monde qui nous entoure, et permettre aux artistes en herbe de se révéler. L'intervenante Sylvie, photographe professionnelle, utilise la photographie comme base de création et propose ensuite aux enfants de la transformer en utilisant un ensemble de pratiques artistiques comme la peinture, le dessin, le collage. On photographie, on découpe, on colle, on dessine ... l'image au cœur de la création. Les enfants aborderont des sujets variés : le portrait, la lumière, la nature, les émotions, l'image de soi. Avec comme but : développer sa créativité, sa sensibilité, son expression personnelle. Apprendre à travailler ensemble, se regarder, se raconter. L'atelier proposera des créations individuelles, et des œuvres collectives.

L'Atelier a lieu le jeudi de 16h45 à 17h45 (1h)

à partir de la semaine du 11 septembre et jusqu'à la semaine du 17 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le vendredi 1^{er} septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Découverte de l'image.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 372€ TTC (TVA 20%) pour l'année 2023-24 (32 séances, matériel inclus)*

Règlement en 1 fois : virement de 372€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, jour & activité)

Règlement en 2 fois (20€ *supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 196€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informé par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atelier Chant/Coaching vocal & Chorale

CE1/CE2/CM1/CM2

Bon pour le corps, bon pour l'esprit ! Seul ou en groupe, le chant fait du bien ! Le chant est excellent pour la santé et libère le stress, tout en améliorant le système immunitaire. Que l'on sache chanter ou non, juste ou pas... l'important est de prendre plaisir, partager un bon moment et progresser. L'atelier est dispensé par Louane, chanteuse professionnelle, qui adore transmettre et souhaite avant tout que ses cours soient ludiques. Elle aime faire chanter les élèves très rapidement ! Elle fait en sorte que ses élèves se sentent en confiance pour pouvoir progresser et perfectionner leurs voix.

L'Atelier a lieu le lundi de 16h45 à 17h45 (1h)
à partir de la semaine du 11 septembre et jusqu'à la semaine du 17 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le vendredi 1^{er} septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Chant.

Email: _____ Portable (*personne à contacter*): _____

Montant de la cotisation : 352€ TTC (TVA 20%) pour l'année 2023-24 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 352€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, jour & activité)

Règlement en 2 fois (*20€ supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 186€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atelier Sport - HANDBALL

CE1/CE2/CM1/CM2

Acapelart propose un atelier handball à vos enfants. Pourquoi le handball ? Parce que ce sport est un peu l'athlétisme des sports de balle. Sprints, sauts et tirs sont les trois fondamentaux. C'est un sport collectif vif qui s'appuie autant sur la puissance que sur la vitesse et l'agilité. L'alternance entre les phases de sprint et de repos permet d'augmenter efficacement l'endurance. Cet atelier est dispensé par Yoan, professeur de sports diplômé et handballeur professionnel en national, qui travaille dans différentes structures auprès des jeunes.

L'Atelier a lieu le vendredi de 16h45 à 18h15 (1h30)

à partir de la semaine du 11 septembre et jusqu'à la semaine du 17 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le vendredi 1^{er} septembre (sous réserve des places disponibles)

par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Handball.

Email: _____ Portable (*personne à contacter*): _____

Montant de la cotisation : 392€ TTC (TVA 20%) pour l'année 2023-24 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 392€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (*20€ supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 206€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Atelier Sport – GYM KIDS

PS/MS/GS/CP

Cet atelier multi-sports pour les 3-6 ans a pour but de faire bouger les enfants en leur proposant plusieurs activités ludiques, adaptées à leur âge, à leur rythme et à leurs capacités. Les activités leur permettront de faire travailler le corps et l'esprit dans sa globalité : zumba, gym, danse, arts martiaux, yoga, ... Cet atelier est dispensé par Sonia et Abdullah, tous deux professionnels de l'animation et du sport, dont les compétences et l'approche éducative complémentaires permettront aux enfants de découvrir plein d'activités tout au long de l'année, dans la joie, le plaisir et la bienveillance !

L'Atelier a lieu le lundi de 16h45 à 17h45 (1h)

à partir de la semaine du 11 septembre et jusqu'à la semaine du 17 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le vendredi 1^{er} septembre (sous réserve des places disponibles)

par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Gym kids.

Email: _____ Portable (*personne à contacter*): _____

Montant de la cotisation : 352€ TTC (TVA 20%) pour l'année 2023-24 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 352€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, jour & activité)

Règlement en 2 fois (*20€ supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 186€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances*



ARTS PLASTIQUES (maternelle)

Etablissement : JEANNE D'ARC 2-14 avenue du Repos 94270 Le Kremlin-Bicêtre

INSCRIPTION & REGLEMENT : Merci de nous retourner ce bulletin dûment complété et accompagné de votre règlement par courrier postal uniquement à l'adresse suivante (*) :

Association M.L.E.C
6, rue Gabrielle
94220 CHARENTON-LE-PONT

(*) Afin d'éviter tout malentendu, merci de ne pas remettre le règlement ni au personnel de l'école ni aux enseignants ni à nos intervenants. Le matériel est prêté par l'association.

Pour toute information : Demande d'accusé de réception d'inscription (uniquement sur demande de votre part), attestations C.E et autres, merci de nous contacter par email à :

mlec-asc@sfr.fr

Pour les sections suivantes :

MS/GS le MARDI de 16H45-17H50

Premier cours : 12 septembre 2023

Dernier cours : 11 juin 2024

Attention ! Le nombre de places aux ateliers étant limité (15 élèves max.) les inscriptions seront prises en compte en fonction de l'ordre d'arrivée (par voie postale exclusivement).

Vous serez informé par email ou téléphone si l'atelier est complet, votre enfant sera donc sur liste d'attente. Attention tout dossier incomplet ne sera pas traité.

✂.....✂.....✂.....Partie supérieure à conserver par les parents.....✂.....✂.....✂.....

☛ **Merci de préciser le niveau de votre enfant dans l'activité avec nous** : Elève Débutant Elève Ancien

☛ **Cotisation annuelle (*)** : 297 euros ordre MLEC ou 3 x 99 €

Possibilité de payer en 3 fois, dernier dépôt **novembre 2023**, précisez svp le mois (pas le jour) de remise en banque au dos de vos chèques, le 1^{er} règlement sera encaissé obligatoirement le mois de la reprise de l'atelier (ni avant ni après).

Je soussigné(e) :

E-mail (en majuscule svp).....

Tél. : **Autorise mon enfant (nom/prénom)**.....

En classe de : **à pratiquer l'activité** : **ARTS PLASTIQUES à l'école JEANNE D'ARC KB**

Fait à : **Le**..... **Signature des Parents** :

Conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le MLEC s'engage à utiliser l'ensemble des données personnelles de l'élève et/ou de son représentant dans un but non lucratif et uniquement pour son adhésion à l'association « MLEC/ASC » (pour communiquer avec vous, vous informer des dernières actualités et événements) et à l'établissement scolaire ainsi qu'à nos intervenants. En signant ce bulletin, le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ces données dans ce seul but et est informé qu'il peut y avoir accès, rectifier, supprimer, contester et/ou limiter le traitement de toute information le concernant sur simple demande par email auprès du MLEC.

(*) L'inscription est annuelle ; seul un cas de force majeure dûment motivé et justifié peut entraîner son annulation.



ARTS PLASTIQUES (primaire)

Etablissement : JEANNE D'ARC 2-14 avenue du Repos 94270 Le Kremlin-Bicêtre

INSCRIPTION & REGLEMENT : Merci de nous retourner ce bulletin dûment complété et accompagné de votre règlement par courrier postal uniquement à l'adresse suivante (*) :

Association M.L.E.C
6, rue Gabrielle
94220 CHARENTON-LE-PONT

(*) Afin d'éviter tout malentendu, merci de ne pas remettre le règlement ni au personnel de l'école ni aux enseignants ni à nos intervenants. Le matériel est prêté par l'association.

Pour toute information : Demande d'accusé de réception d'inscription (uniquement sur demande de votre part), attestations C.E et autres, merci de nous contacter par email à :

mlec-asc@sfr.fr

Pour les sections suivantes :

CP/CE1 le VENDREDI de 16H45-17H50

Premier cours : 15 septembre 2023

Dernier cours : 14 juin 2024

Attention ! Le nombre de places aux ateliers étant limité (15 élèves max.) les inscriptions seront prises en compte en fonction de l'ordre d'arrivée (par voie postale exclusivement).

Vous serez informé par email ou téléphone si l'atelier est complet, votre enfant sera donc sur liste d'attente. Attention tout dossier incomplet ne sera pas traité.

✂.....✂.....✂.....Partie supérieure à conserver par les parents.....✂.....✂.....✂.....

❶ Merci de préciser le niveau de votre enfant dans l'activité avec nous : Elève Débutant Elève Ancien

❷ Cotisation annuelle (*) : **297 euros ordre MLEC** ou 3 x 99 €

Possibilité de payer en 3 fois, dernier dépôt **novembre 2023**, précisez svp le mois (pas le jour) de remise en banque au dos de vos chèques, le 1^{er} règlement sera encaissé obligatoirement le mois de la reprise de l'atelier (ni avant ni après).

Je soussigné(e) :

E-mail (en majuscule svp).....

Tél. : Autorise mon enfant (nom/prénom).....

En classe de : à pratiquer l'activité : **ARTS PLASTIQUES à l'école JEANNE D'ARC KB**

Fait à : Le..... Signature des Parents :

Conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le MLEC s'engage à utiliser l'ensemble des données personnelles de l'élève et/ou de son représentant dans un but non lucratif et uniquement pour son adhésion à l'association « MLEC/ASC » (pour communiquer avec vous, vous informer des dernières actualités et évènements) et à l'établissement scolaire ainsi qu'à nos intervenants. En signant ce bulletin, le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ces données dans ce seul but et est informé qu'il peut y avoir accès, rectifier, supprimer, contester et/ou limiter le traitement de toute information le concernant sur simple demande par email auprès du MLEC.

(*) L'inscription est annuelle ; seul un cas de force majeure dûment motivé et justifié peut entraîner son annulation.

Pour la rentrée, Cap'English vous propose en accord avec l'établissement Jeanne d'Arc, l'apprentissage de l'anglais de façon ludique pour les enfants directement à l'école et sur le temps extrascolaire. Cet atelier hebdomadaire, en petit groupe, vient en complément du programme scolaire enseigné pendant l'année.

Cap'English, en quelques mots :

C'est une école spécialisée dans l'enseignement de l'anglais qui propose des ateliers ludiques dès 3 ans et ce jusqu'à l'âge de 11 ans, directement dans les établissements scolaires privés. Nos ateliers se déroulent soit pendant les heures de garderie, d'étude, soit entre 12h et 14h (minimum de 8 enfants).

Nos programmes pédagogiques sont adaptés à chaque cycle pour un apprentissage de l'anglais de manière ludique avec des supports variés (actions games, comptines, activités manuelles, etc...).

Un suivi régulier est réalisé tout au long de l'année au sein de l'école de votre enfant.

Nos intervenants :

Nos intervenants sont d'origine anglo-saxonne ou anglophone enseignant l'anglais. Ils sont recrutés de manière très sélective afin de garantir le meilleur apprentissage pour les enfants. Leur culture, leur ouverture d'esprit, leur accent et notre approche pédagogique permettent un enseignement de qualité qui éveille le goût et l'envie d'apprendre l'anglais dès le plus jeune âge.



Notre pédagogie :

Nos programmes s'adressent aussi bien aux enfants ayant déjà pratiqué l'anglais qu'à ceux qui n'en auraient jamais fait. Ils sont construits sur 3 principes :

L'importance de l'émotionnel : Il s'agit d'éduquer l'oreille des enfants, de les habituer à écouter et à reconnaître, puis à produire et à reproduire de petites structures nécessaires pour communiquer et échanger.

La nécessité de susciter l'implication active des enfants : Les activités proposent aux enfants de relever de petits défis et des tâches à accomplir. Le jeu permet de déplacer l'attention ; en effet, les enfants vont donc se focaliser sur le problème à résoudre et non plus sur la langue.

L'importance de la gestuelle et du corps : Nos programmes évitent que la lassitude ne s'installe chez l'enfant, c'est pour cela qu'ils contiennent des jeux très variés pour susciter une implication maximale.

Le dossier d'inscription est à remplir en ligne **au plus tard le 8 septembre**

Bulletin d'inscription

Pour inscrire votre enfant à l'atelier d'anglais au sein de l'école Jeanne d'Arc :

Il vous suffit de vous rendre sur le site de CapEnglish (www.capenglish.fr) et de cliquer sur l'onglet « Espace Pré-inscription » (en haut dans le bandeau rouge).

Il faut renseigner le champ code avec le numéro de l'école qui est : **CLI180612** et sélectionner le groupe de votre enfant puis valider :

Renseigner les informations personnelles puis confirmer en cliquant sur « Valider le souhait d'inscription ».

Vous recevrez une confirmation d'inscription par mail (vérifier vos spams) ainsi que la possibilité de régler directement par carte bancaire ou par chèque.

Horaires ateliers :

Classe	MS et GS	CP et CE1	CE2, CM1 et CM2
Temps	30 minutes par semaine	1 heure par semaine	1 heure par semaine
Horaires	Mardi : 16h45-17h15 Mardi : 17h20-17h50	Lundi : 16h45-17h50	Vendredi : 16h45-17h50
Modalités de paiement	<input type="checkbox"/> 1 fois 156 € <input type="checkbox"/> 3 fois 52 €*	<input type="checkbox"/> 1 fois 309 € <input type="checkbox"/> 3 fois 103 €*	<input type="checkbox"/> 1 fois 309 € <input type="checkbox"/> 3 fois 103 €*

*les périodes d'encaissements sont les suivantes : 1^{er} octobre, 1^{er} janvier et 1^{er} mars.

Aucune résiliation ne pourra être acceptée après le commencement des ateliers sauf en cas de force majeure dûment justifié et soumis à l'appréciation de Cap'English. Dans ce cas, seules les séances dispensées sur la base du tarif par séance seront dues.

Après réception de votre inscription, je vous confirmerai par mail l'inscription de votre enfant à l'atelier.

Les horaires sont convenus à l'avance en accord avec l'école, si malheureusement le nombre d'enfants inscrit à l'atelier n'était pas suffisant, je vous retournerais le(s) règlement(s) dans les meilleurs délais.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez me contacter :

Par mail : info@capenglish.fr

Ou consulter notre site internet : www.capenglish.fr



A l'école Jeanne d'Arc



Organisés par DECLIC ECHECS, en partenariat avec PARIS JEUNES ECHECS, Club-école membre de la Fédération Française des Echecs. ☎ 06.23.15.53.35 Site Internet : www.parisjeunesechecs.com

Classes : CP à CM2, par groupes de niveaux (places limitées)

Jour : JEUDI (avant/après la cantine) / ou le MARDI SOIR soir (16h45-17h50)

Présentation de l'activité :

La pratique du jeu d'échecs est un excellent stimulant intellectuel pour les enfants et possède de nombreuses vertus éducatives. Elle développe en particulier le raisonnement, la créativité, la concentration. Le jeu d'échecs, ludique et valorisant, se partage dans le monde entier. Les ateliers sont assurés par un professeur diplômé par la Fédération Française des Echecs.

Au programme des ateliers échecs :

- Initiation aux règles du jeu d'échecs
- Progression : découverte des principes tactiques
- Perfectionnement : découverte des principes stratégiques
- Pratique avancée : Blitz / Parties avec pendules
- Echecs ludiques et jeux dérivés
- Tournoi de fin d'année : Coupes & médailles pour tous



ATELIERS ECHECS JEANNE D'ARC :

BORDEREAU D'INSCRIPTION 2023/2024

à renvoyer par courrier accompagné du règlement, avant le 30 juin 2023, à :

✉ **DECLIC ECHECS, MVAC10, 206 Quai de Valmy 75010 PARIS**

Règlement de la cotisation année scolaire 2023-2024 à l'ordre de « **DECLIC ECHECS** »

Inscription de l'élève..... Classe

☎ Email@.....

Merci d'écrire l'adresse mail en majuscules

Cotisation annuelle 220 € encaissés en oct. 2023
ou 2 x 110 € encaissés en oct. 2023, puis fév 2024

si préférence jour : Jeudi sur le temps de midi
ou Mardi 16h45/17h50

Le.....

Signature des parents :



ESCRIME/SABRE LASER

Etablissement : JEANNE D'ARC 2-14 avenue du Repos 94270 Le Kremlin-Bicêtre

INSCRIPTION & REGLEMENT : Merci de nous retourner ce bulletin dûment complété et accompagné de votre règlement par courrier postal uniquement à l'adresse suivante (*) :

Association M.L.E.C
6, rue Gabrielle
94220 CHARENTON-LE-PONT

(*) Afin d'éviter tout malentendu, merci de ne pas remettre le règlement ni au personnel de l'école ni aux enseignants ni à nos intervenants.

Pour toute information : Demande d'accusé de réception d'inscription (uniquement sur demande de votre part), attestations C.E et autres, merci de nous contacter par email à :

mlec-asc@sfr.fr

Pour les sections suivantes :

CP/CE1/CE2/CM1/CM2 LE JEUDI 16H45-17H50

Premier cours : 14 septembre 2023

Dernier cours : 13 juin 2024

Attention ! Le nombre de places aux ateliers étant limité (20 élèves max.) les inscriptions seront prises en compte en fonction de l'ordre d'arrivée (par voie postale exclusivement).

Vous serez informé par email ou téléphone si l'atelier est complet, votre enfant sera donc sur liste d'attente. Attention tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Pour toutes les activités sportives un certificat médical est exigé (à remettre au plus tard après les vacances de la Toussaint). Tenue de sport souhaitée (jogging, tee-shirt, baskets).

✂.....✂.....✂.....**Partie supérieure à conserver par les parents**.....✂.....✂.....✂

❶ **Merci de préciser le niveau de votre enfant dans l'activité avec nous :** Elève Débutant Elève Ancien

❷ **Cotisation annuelle (*) :** **374 euros** (dont 65 euros de location) **ordre MLEC** ou **3 x 124.66 €**
Possibilité de payer en 3 fois, dernier dépôt **novembre 2023**, précisez svp le mois (pas le jour) de remise en banque au dos de vos chèques, le 1^{er} règlement sera encaissé obligatoirement le mois de la reprise de l'atelier (ni avant ni après).

Inclus dans notre tarif : La mise à disposition du matériel individuel (restant à l'école), chaque élève recevra un équipement complet en début d'année : Masque/Veste/Gant dans un sac dédié.

Je soussigné(e) :

E-mail (en majuscule svp).....

Tél. : **Autorise mon enfant (nom/prénom)**

En classe de : **à pratiquer l'activité :** **ESCRIME à l'école JEANNE D'ARC KB**

Fait à : **Le**..... **Signature des Parents :**

Conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
Le MLEC s'engage à utiliser l'ensemble des données personnelles de l'élève et/ou de son représentant dans un but non lucratif et uniquement pour son adhésion à l'association « MLEC/ASC » (pour communiquer avec vous, vous informer des dernières actualités et événements) et à l'établissement scolaire ainsi qu'à nos intervenants. En signant ce bulletin, le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ces données dans ce seul but et est informé qu'il peut y avoir accès, rectifier, supprimer, contester et/ou limiter le traitement de toute information le concernant sur simple demande par email auprès du MLEC.

(*) L'inscription est annuelle ; seul un cas de force majeure dûment motivé et justifié peut entraîner son annulation.



THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

ATELIER THEATRE DE L'ECOLE JEANNE D'ARC KREMLIN

2 0 2 3 - 2 0 2 4

Contenu de l'atelier	Objectifs
- Echauffement physique et vocal	- Construction et épanouissement de la personnalité
- Jeux théâtraux	- Améliorer son expression orale
- Improvisations	- Affirmer ses goûts esthétiques
- Travail sur texte de théâtre	- Développer le désir de connaître et d'apprendre

Le lundi de 16h45 à 18h15 - du CP au CM2

Date du 1^{er} cours : 11 septembre 2023

Nom de l'enfant :		Prénom :	
Date de naissance :		Classe 2023-2024 :	
	Père (ou tuteur) :		Mère :
Nom et prénom :			
Adresse :			
Code postal, ville :			
Téléphone :			
Email :			
CAS D'URGENCE :			
N° de téléphone au moment où votre enfant participe à l'atelier :			

REGLEMENT :

- 175 €. Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2023.
- 155 €. Ce second règlement sera encaissé en janvier 2024.

Les règlements se font à l'ordre du **Théâtre de la Clarté** et sont à envoyer **accompagnés de cette fiche d'inscription** au : **Théâtre de la Clarté - 74, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt.**

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous vous demanderons le jour de la représentation une participation de 5€ par personne (à partir de 5 ans).

Deux places de spectacle jeune public produit par le Théâtre de la Clarté sont offertes à chaque inscription.

IMPORTANT :

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier. Nous ne confirmerons cette inscription qu'à réception de cette fiche et de la totalité des règlements.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Nous, soussigné(s) Père, Mère, Tuteur, responsable(s) de l'enfant autorisons le Théâtre de la Clarté à faire soigner notre enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin. Cette autorisation est valable pour les activités régulières ou exceptionnelles du Théâtre de la Clarté auxquelles notre enfant pourrait participer (atelier, spectacles, répétitions supplémentaires, sorties ...).

Je joins : • la présente feuille d'inscription • 1 enveloppe vierge timbré

• un chèque de 175 €, de la banque n°

• un chèque de 155 €, de la banque n°

Fait à, le

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »